

Correction DS : Comment rendre compte de la mobilité sociale ? + Comment analyser la structure sociale ?

I] Lecture d'une table de mobilité : (8 points)

Propositions	V	F
2. En France en 2003, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est agriculteur exploitant 22 sont devenus agriculteurs exploitants	X	
5. En France en 2003, 24% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans cadres et PIS avaient un père cadre et PIS	X	
6. En France en 2003, 800000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père qui appartenait aux professions intermédiaires	X	
8. En France en 2003, 12% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est ouvrier sont devenus employés.	X	

Correction des propositions fausses

- En France en 2003, 285000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans sont agriculteurs exploitants OU en France en 2003, 1143000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père agriculteur exploitant
- En France en 2003, 8% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père ouvrier sont devenus artisans, commerçants, chefs d'entreprise OU En France en 2003, 36% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans étant artisans, commerçants, chefs d'entreprise ont un père ouvrier.
- En France en 2003, 37000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père était cadre et PIS sont devenus employés OU En France en 2003, 6% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père était cadre et PIS sont devenus employés.
- En France en 2003, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans qui appartiennent à la PCS des ouvriers 7 ont un père employé OU En France en 2003, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est employé 26 sont devenus ouvriers.
- En France en 2003, on compte 16% d'hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est agriculteur exploitant
- En France en 2003, 11% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père qui appartenait à la PCS des professions intermédiaires OU En France en 2003, 24% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans appartenait à la PCS des professions intermédiaires

II] Définissez les termes suivants (4 points)

- **Mobilité observée** : mobilité intergénérationnelle mesurée à savoir l'ensemble des changements de PCS d'un individu par rapport à la PCS de son père.
- **Classes sociales** : Structuration sociale regroupant un ensemble d'individus ayant la même place selon le critère économique (même place dans le rapport de p^o chez Marx ou même probabilité d'accès aux biens selon Weber) et pouvant être dotés d'un sentiment d'appartenance à cette même classe (conscience de classe ou classe pour soi chez Marx).
- **Catégories socio-professionnelles** : regroupement d'individus socialement homogènes (comportements sociaux et culturels proches). Ce regroupement se fait sur la base de la situation professionnelle des individus en fonction de plusieurs critères (statut, niveau de diplôme, métier, position hiérarchique).
- **Inégalité économique** : différence de dotation économique (revenus et patrimoine) entre des individus qui avantage les uns mais désavantage les autres. Différence pour laquelle il est possible d'établir une hiérarchie des positions sociales.

III] Mobilisation de connaissances

A) Complétez la grille à l'aide des indications fournies (7 points)

1 D U P
E N A
4 C U M U L A T I F 5 C U L T U R E L
L D R
A I M
S M
S A S C E N D A N T E O
E N I
M S
E N I N
N S
6 L O R N B
R N U
E N Z
13 A N D E R S O N
L U
L D
14 M U L T I F O R M E E O N

1 C U
2 U N I D I M E N S I O N N E L L E
3 P A T R I M O I N E
5 D M 6 A S C E N D A N T E
E O U
6 P C B U 5 L
10 R E L A T I V E L R 11 B
E A T L L A N D E R S O N
S S I A N D E R S O N
T S 13 S T A T U T N Z
I E E I Z
G M E F
E E N
14 M U L T I F O R M E

B) Rédigez l'introduction du sujet : « Analyser la multiplicité des critères de différenciations sociales dans les sociétés post-industrielles ». (3 points)

Possible accroche avec Chauvel « individus pluriel ». + Définition différenciation sociale (classement des individus en fonction de multiples critères) + problématique sur la pluralité des regroupements possibles d'individus « homogènes » en fonction d'une multitude de critères (catégories socioprofessionnelles, âge, sexe, style de vie) + annonce claire d'un plan cohérent (exemple partie 1 sur une différenciation sociale basée sur le statut professionnel avec les PCS et en partie 2 une différenciation sociale basée sur une multitude d'autres critères comme l'âge et le sexe)

IV] Etude de documents

Document 1 : Taux de bacheliers selon la catégorie sociale des parents

Présentation doc : le document fourni par l'observatoire des inégalités (à l'aide des données du Ministère de l'Éducation Nationale) regroupe un ensemble d'histogrammes dont l'unité est le %. Ces graphiques mettent en évidence les écarts de taux de bacheliers en 1993 et 2002 selon l'origine sociale des parents en France.

Réponse à la question :

Lien réussite bac et mobilité/reproduction sociale : Tous les jeunes n'ont pas les mêmes chances de réussite au baccalauréat en fonction de leur origine sociale. Les enfants de cadres et PIS ainsi que les enfants de prof. Intermédiaires sont ceux qui réussissent le plus au bac (tous types) puisqu'en 2002 encore 87.6% des enfants de cadres et PIS ont obtenu le bac (76.7% pour les enfants dont les parents étaient dans la prof. Intermédiaire) contre seulement 46.8% des enfants d'ouvriers (ou 52.9% des enfants d'employés). Ainsi on note un écart de plus de 40 points entre les taux d'obtention du bac pour les enfants de cadres et PIS et les enfants d'ouvriers.

Or ces inégalités dans la réussite au bac vont se décupler au niveau des études post-bac et l'insertion dans le milieu professionnel : les enfants de cadres vont fortement poursuivre leurs études et pourront plus facilement intégrer des PCS « hautes » comme celles de leurs parents. Il s'agit alors d'une reproduction sociale (càd le fait d'occuper une position sociale identique à celle des parents). La logique est la même mais est inversée pour les enfants d'ouvriers qui seront peu à poursuivre leurs études ce qui les cantonnera dans des PCS comme ouvriers et employés càd la même que celle de leurs parents.

Explications : Bourdieu et/ou Boudon

Document 2 : Evolution des niveaux de vie moyens annuels (en €) de 2008 à 2012

Présentation doc : Ce document fourni par l'observatoire des inégalités (à l'aide des données de l'Insee) est un tableau à doubles entrées portant sur des données concernant le niveau de vie moyen de 2008 et de 2012 en France. Il s'agit des niveaux de vie moyens en € par décile (10% de la population), de leur évolution en % de 2008 à 2012 ainsi que de l'écart interdécile (coefficient multiplicateur sans unité).

Réponse à la question :

Constat : Nous pouvons constater que les inégalités économiques de revenus (niveaux de vie moyens) augmentent à nouveau en France de 2008 à 2012 : alors que les 10% les plus riches de la population avaient un niveau de vie moyen 6.67 fois plus grand que celui des 10% les plus pauvres en 2008 (soit 56920€ contre 8540€) ce ratio passe à 7.17 fois en 2012 (57370€ contre 7999€).

Explications : Ceci s'explique par le fait que les revenus moyens après impôts et prestations sociales (donc le revenu disponible) des 10% les plus pauvres baissent de 6.3% entre 2008 et 2012 alors que ceux des 10% les plus riches augmentent légèrement de 0.8% sur la même période.

Le retour des inégalités économiques est corrélé d'une part à la hausse des revenus du patrimoine (loyers, intérêts, dividendes) même si cette hausse est faible du fait de la morosité économique, et d'autre part par une relative dégradation sur le marché du travail handicapant les plus pauvres (chômage en hausse, précarisation des emplois) ainsi qu'un certain recul de l'État (baisse de certains remboursements, baisse des pensions de retraites).